

Figeac-Communauté

www.figeac-communaute.fr

Asprières - Bagnac-sur-Célé - Bédrier - Cadrieu - Cajarc - Cambes - Camboulit - Camburat - Capdenac-Gare - Capdenac-le-Haut - Carayac - Causse et Diège - Cuzac - Faycelles - Felzins - Figeac - Fons - Fourmagnac - Frontenac - Gréalou - Larroque-Toirac - Lentillac-Saint-Blaise - Linac - Lissac-et-Mouret - Lunan - Marcilhac-sur-Célé - Montbrun - Montredon - Planioles - Prendeignes - Puyjourdes - Saint-Chels - Saint-Félix - Saint-Jean-de-Laur - Saint-Jean-Mirabel - Saint-Perdoux - Saint-Pierre-Toirac - Saint-Sulpice - Salvagnac-Cajarc - Sonnac - Viazac

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Avril 2013 - N° 86



(Crédit photo : E. CRINAULT)

BUDGET 2013 : hausse des investissements, maîtrise du fonctionnement

Adopté à l'unanimité par les Conseillers communautaires réunis en séance publique le 29 mars dernier, le budget 2013 de Figeac-Communauté s'équilibre à 25 415 823 €, dont 18 974 192 € pour la section de fonctionnement et 6 441 631 € pour la section d'investissement. Ce budget se caractérise principalement par :

- une évolution des dépenses de fonctionnement à périmètre constant inférieure à l'inflation (36 Communes étaient membres de la Communauté en 2012, 41 Communes en sont membres depuis le 1^{er} janvier 2013)
- une politique volontariste en matière d'investissements contribuant, dans un contexte de crise économique, au soutien de l'activité du secteur du bâtiment, des travaux et de l'ingénierie publics.

Ressources de l'intercommunalité : pas d'augmentation des taux d'imposition sur les ménages

Les recettes fiscales représentent 64 % des recettes de fonctionnement de la Communauté, 29 % perçues sur les entreprises (CFE, CVAE, TASCOM) et 35 % sur les ménages (TH, taxes foncières et taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Dans un contexte national particulièrement difficile, les élus communautaires ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition sur les ménages ; seul le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui correspond à un service rendu et dont le produit est intégralement reversé aux structures qui gèrent le service de ramassage et de traitement des déchets (SMIRTOM de Figeac, SIVOM de la Région de Capdenac-Gare, SYDED du Lot, SYDOM de l'Aveyron), connaîtra une augmentation de 1,4 %.

En ce qui concerne la fiscalité sur les entreprises, le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) augmentera de 0,22 %, compensant partiellement une perte de 100 000 € enregistrée sur le produit de la Cotisation Valeur Ajoutée (CVAE) perçu par la Communauté.

Les nouvelles bases minimum de CFE applicables en 2013 ont été adoptées par le Conseil communautaire, avec pour objectif de réintroduire plus d'équité entre les différentes catégories de contribuables par rapport au chiffre d'affaires réalisé, sachant qu'il s'agit d'une redistribution ne générant aucun produit supplémentaire pour la Communauté.

Pour un montant de chiffre d'affaires inférieur à 10 000 € la base minimum CFE est de 1 313 € ; entre 10 000 € et 100 000 € elle est de 1750 € ; entre 100 000 € et 250 000 € elle est de 2 000 € ; et au delà de 250 000 € de chiffre d'affaires elle est de 3 500 €.

Parmi les autres ressources de la Communauté, l'enveloppe globale des dotations d'Etat, qui représentent 22,5 % des recettes totales, ne diminuera pas comme c'est le cas pour de nombreuses Collectivités grâce au gain de dotation globale de fonctionnement dû à l'élargissement du périmètre communautaire au 1^{er} janvier 2013 et malgré la mise en place au niveau national de la péréquation financière entre les intercommunalités via le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) à laquelle Figeac-Communauté contribuera.



FIGEAC-COMMUNAUTÉ - MAISON DES SERVICES PUBLICS INTERCOMMUNAUX
35-35 bis, allées Victor Hugo - BP 118 - 46103 FIGEAC Cedex Tél. 05 65 11 22 76

Marchés publics consultables sur : www.figeac-communaute.fr

Les bureaux sont ouverts au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

FIGEAC-COMMUNAUTÉ - Une publication de la Communauté de Communes - Directeur de la publication : Martin Malvy - Publicités/ Rédaction/Photos : Communauté de Communes - 35, allées Victor Hugo - 46100 Figeac - 05 65 11 22 76 et Mairie de Figeac - 8, rue de Colomb - 46100 Figeac - 05 65 50 05 40 - Conception/maquettes/Impression : Grapho Imprimeur - 33, rue Ortabadial - 46100 Figeac - 05 65 50 07 43 - Dépôt légal : Avril 2013 - Ce numéro a été tiré à 15 000 exemplaires.

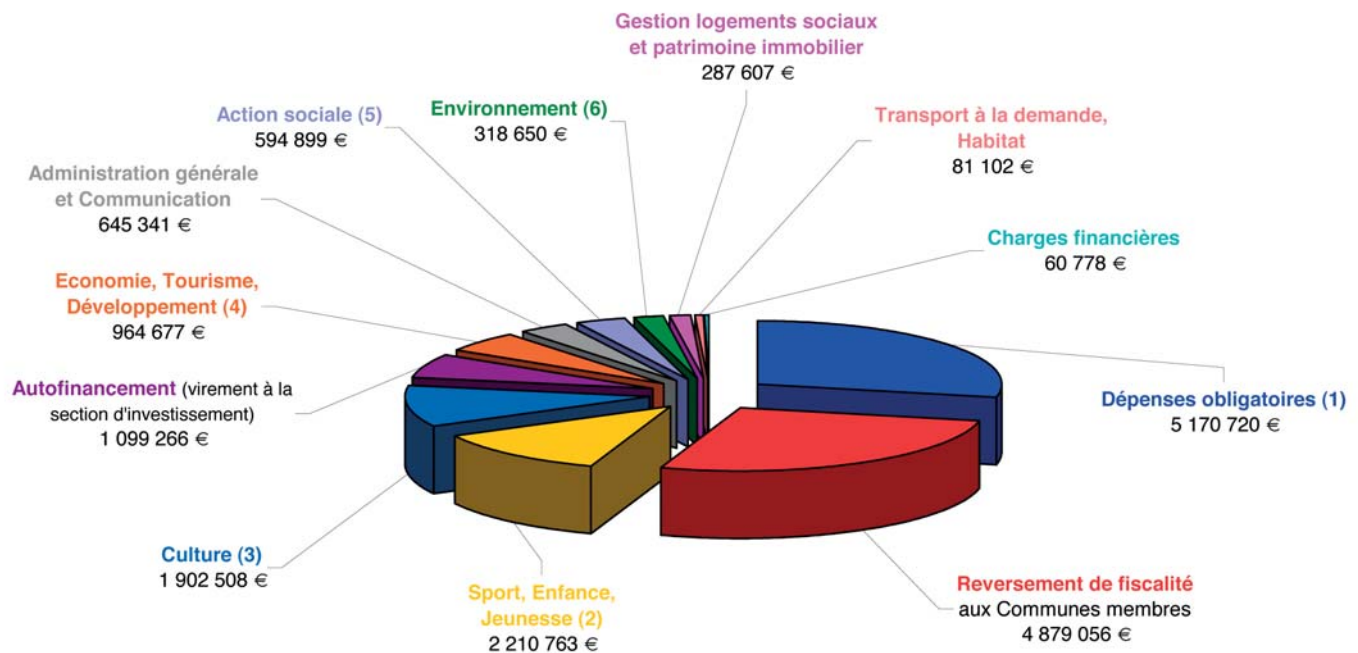
BUDGET 2013

MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Afin d'assumer la hausse des dépenses obligatoires, ordures ménagères et services départementaux d'incendie et de secours, (+ 101 455 € à périmètre constant), sans peser sur la fiscalité ni sur notre capacité d'investissement, les charges de fonctionnement des services communautaires ont été maîtrisées (+ 1,03 %) ainsi que l'enveloppe consacrée aux aides aux partenaires publics et privés (+ 2,17 %).

FONCTIONNEMENT

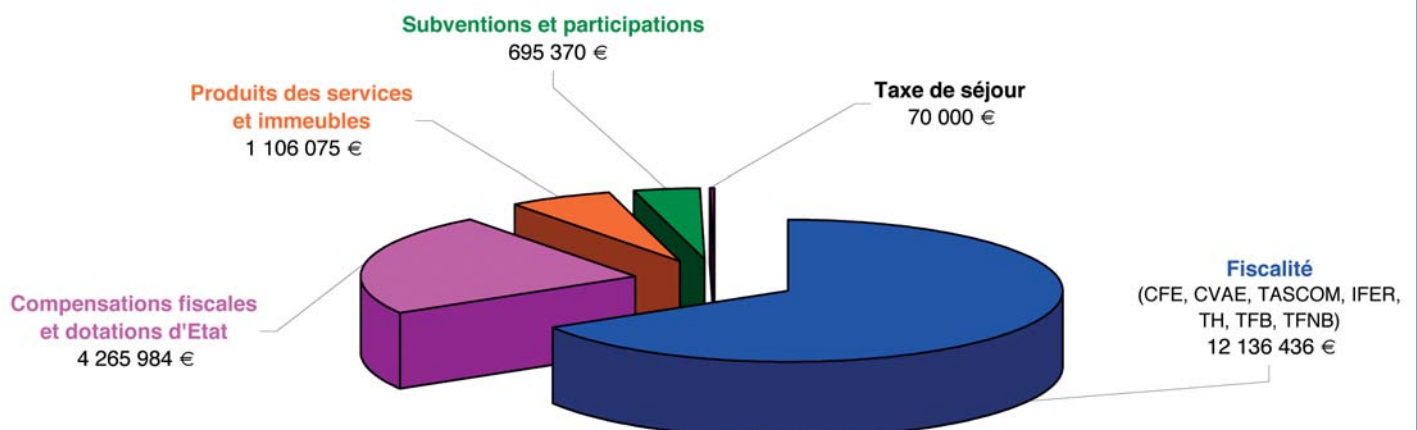
Répartition des dépenses par secteur (hors subventions d'équilibre aux budgets annexes)



- (1) Ordures ménagères, services départementaux d'incendie et de secours, aide sociale.
 (2) Piscines, crèches de Capdenac-Gare et Figeac, crèche de Cardaillac, espaces jeunes de Cajarc, Capdenac-Gare et Figeac, subventions à l'Office Intercommunal du Sport et aux clubs sportifs.
 (3) Bibliothèques de Bagnac/Célé, Cajarc, Capdenac-Gare et Figeac, cinémas de Capdenac-Gare et Figeac, programmation spectacle vivant, subventions aux associations culturelles d'intérêt communautaire.
 (4) Pépinière d'entreprises à Cambes, ESAT l'Abeille à Figeac, participations Syndicats Maison de la Formation et du Pays de Figeac, participation au Syndicat départemental d'aménagement numérique, cotisation GAL leader, subvention à l'Office intercommunal du Tourisme.
 (5) Subvention au Centre Intercommunal d'Action Sociale.
 (6) SPANC, chenil, participation au Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé.

FONCTIONNEMENT

Répartition des ressources par nature (hors subventions d'équilibre reçues des budgets annexes)



DES INVESTISSEMENTS DYNAMIQUES

Le budget consacré aux programmes d'investissements illustre le dynamisme de Figeac-Communauté.

Il évolue sensiblement, de 4 447 059 € en 2012 à 6 441 631 € en 2013, grâce notamment à l'amélioration de la capacité d'autofinancement de la Communauté (1 099 766 € de virement à la section d'investissement).

Le recours prévisionnel à l'emprunt demeure modeste (564 770 € sur le budget principal) grâce au soutien des partenaires publics (Etat, Région, Conseil Général).

Le faible endettement de Figeac-Communauté est à souligner, la dette en capital par rapport à la population étant de 61 € alors qu'elle représente en moyenne 148 € sur l'ensemble des Communautés de Communes de 20 à 50 000 habitants de même régime fiscal (données 2010, Ministère des Finances).



Développement économique

- Extension ZA Aiguille Figeac : 1 059 000€HT
- Construction Hôtel d'entreprises Quercypôle Cambes : 937 500 €HT



- Aménagement 1^{ère} phase tranche 2 ZA Quercypôle Cambes : 595 950 €HT
- Aides à l'immobilier d'entreprises : 117 700 €HT



Culture

- Aménagement médiathèque Figeac : 1 200 000 €HT
- Mises aux normes Maison des Arts G. Pompidou Cajarc : 50 000 €HT
- Etude réaménagement école musique de Figeac et création d'un auditorium : 18 000 €HT



Espaces Publics

- Etudes et travaux d'aménagement des cœurs de villages : 393 300 €HT



Habitat - Logement

- Subventions aux propriétaires dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : 240 000 €HT
- Animations programme OPAH : 50 000 €HT
- Réhabilitation de la maison «Guidon» à Bagnac-Sur-Célé : 200 000 €HT



Equipements sportifs



- Mises aux normes des piscines de Saint-Sulpice, Cajarc, Causse-et-Diège, Bagnac/Célé, Capdenac-Gare (étude) ; réfection des plages piscine de Cajarc : 214 838 €HT

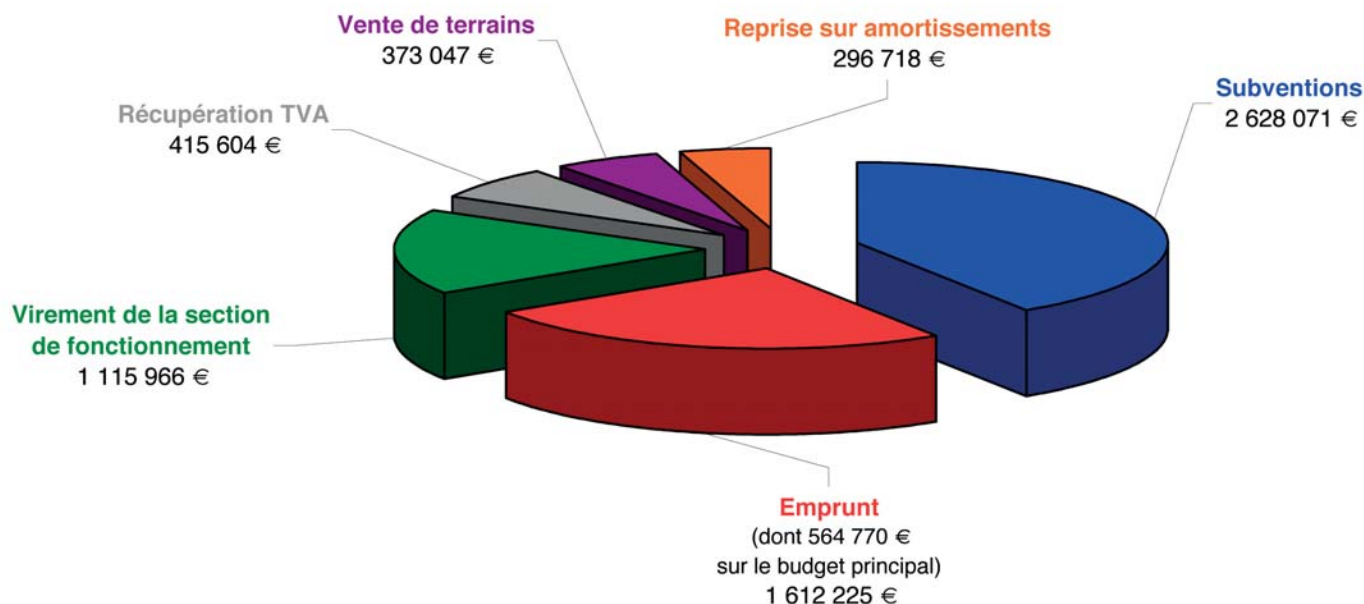


Environnement

- Améliorations et mises aux normes du chenil intercommunal : 140 000 €HT

INVESTISSEMENT

Répartition des recettes par nature (budget principal + budgets annexes)



Habitat

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS OU BAILLEURS

Avant de réhabiliter un logement, renseignez-vous sur le dispositif d'aides mis en place dans le cadre de l'O.P.A.H.

Après le Programme d'Intérêt Général (PIG) engagé en 2009 sur 5 Communes de son territoire, Figeac-Communauté décidait de poursuivre son action d'amélioration du parc de logements privés anciens en lançant en septembre 2011 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de ses Communes membres, au nombre de 41 depuis l'adhésion au 1^{er} janvier 2013 de Montbrun, Asprières, Causse-et-Diège, Salvagnac-Cajarc et Sonnac.

Ce dispositif est en place pour trois ans, jusqu'en septembre 2014 et s'articule autour de trois thématiques :

- le traitement de logements dégradés à insalubres
- les travaux d'adaptation au handicap et à l'autonomie de la personne
- les travaux d'économie d'énergie pour lutter contre la précarité énergétique.

L'OPAH s'adresse aussi bien aux propriétaires occupants aux revenus modestes qu'aux propriétaires bailleurs souhaitant louer un logement à l'année à loyer modéré.

L'objectif est de mobiliser des financements pour les aider à réaliser des travaux de rénovation dans des logements anciens.



De gauche à droite : J. P. Espeysse, T. Dejean et B. Tarayre.

Jean-Pierre Espeysse, Vice-président de Figeac-Communauté en charge du Logement et de l'Habitat

« Dans le cadre de cette OPAH, la Communauté a comme objectif la réhabilitation de 151 logements pour les propriétaires occupants et 32 pour les bailleurs.

Au 31 décembre 2012, le bilan était de 32 logements agréés pour un montant de travaux engagés avoisinant 1 000 000 € et un peu plus de 400 000 € de subventions accordés par les différents partenaires que sont l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil Général du Lot, la Région Midi-Pyrénées et Figeac-Communauté.

Pour pallier à la baisse des financements de l'Etat et permettre au plus grand nombre de bénéficier du dispositif, Figeac-Communauté a choisi de financer 40 % de la subvention accordée par l'ANAH. Un effort important en comparaison des OPAH menées sur d'autres territoires. »

Thierry Dejean, coordonateur de l'équipe d'animation du PACT Habitat et Développement du Lot
« Figeac-Communauté nous a chargé de différentes missions :

- informer la population sur le dispositif d'aides, notamment au travers des permanences mensuelles itinérantes organisées sur le territoire (voir ci-dessous)
- examiner la recevabilité des demandes par rapport aux règles de l'ANAH
- si c'est le cas, nous l'assistons dans les démarches administratives pour obtenir des subventions ainsi que celles pour le bon déroulement du projet.

Pour cela, nous travaillons en étroite collaboration avec les services de Figeac-Communauté, les services sociaux du territoire, l'Espace Personnes Agées du Conseil Général, les Maires des Communes concernées et le service Patrimoine de la Ville de Figeac lorsque le projet se situe en secteur sauvegardé. »

Bruno Tarayre, propriétaire bailleur bénéficiaire des aides de l'OPAH

Artisan, Bruno Tarayre est

propriétaire d'une petite maison située place du 12 mai à Figeac qui a la particularité d'être un ancien octroi de la ville (lieu où l'on prélevait l'impôt sur les marchandises importées).

Son souhait : rénover le bâtiment pour le louer à l'année. Grâce à l'OPAH, son projet est en bonne voie.

« En achetant cette maison, mon idée était de faire un logement de belle et bonne qualité en associant la réhabilitation d'un élément du patrimoine figeacois et les travaux d'économie d'énergie pour limiter les charges des futurs locataires. J'ai donc privilégié des matériaux d'isolation écologiques et performants (fibre de bois ou laine de chanvre). Les travaux ont débuté en mars et devraient durer un an.

Les aides de l'OPAH m'ont permis de diminuer mon investissement de départ et de réaliser mon projet plus rapidement. En contrepartie, dans le cadre de la convention signée avec l'ANAH, j'ai obligation de louer pendant 9 ans à loyer plafonné. »

Pour en savoir plus :

- Contactez l'équipe du PACT Habitat & Développement du Lot :
 - pour le Lot : Thierry Dejean - Tél : 05.65.35.81.21 - pour l'Aveyron : Carole Viguier - Tél : 05.65.70.30.63
- Venez les rencontrer lors des prochaines permanences d'informations. (Consultations gratuites et sans engagement) :
 - Bagnac-sur-Célé (Mairie) : les 30/05 et 27/06 de 10 h 15 à 12 h
 - Cajarc (Mairie) : les 23/05 et 20/06 de 14 h 30 à 16 h
 - Capdenac-Gare (local associatif) : les 14/05 et 11/06 de 10 h 30 à 12 h
 - Figeac (Maison de l'Intercommunalité) : les 16 et 23/05, les 06 et 20/06 de 10 h à 12 h
- Consultez le site www.figeac-communaute.fr (rubrique Habitat)

Tourisme

RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE LA MONNAIE

Dernière ligne droite...

Situé place Vival à Figeac, l'Hôtel de la Monnaie abrite le siège de l'Office de Tourisme du Pays de Figeac qui connaît ces dernières années une progression régulière de sa fréquentation, avec certains jours plus de 2 000 visiteurs en haute saison. Afin de moderniser cet outil de promotion touristique, labellisé « grand Site Midi-Pyrénées », Figeac-Communauté a décidé de réaménager ce très beau bâtiment, classé Monument Historique. Le projet a donc été confié à Jean-Louis Rebière, architecte en Chef des Monuments Historiques.

Un vaste chantier qui au-delà de l'isolation du bâtiment (révision de la toiture, installation du chauffage à

l'étage, remise en état des menuiseries et des vitraux...) avait pour objectif son réagencement complet afin d'augmenter la surface dédiée à l'accueil des visiteurs et d'améliorer la fonctionnalité des locaux.

Cette opération, d'un montant de 620 000 € H.T., a été réalisée par Figeac-Communauté avec la participation financière de l'Europe (23 %), de l'Etat (20 %), de la Région Midi-Pyrénées (16 %) et du Département du Lot (12 %).

Après huit mois de travaux, les entreprises s'activent actuellement aux dernières finitions. L'équipe de Nadine Darson s'apprête donc à prendre possession de ses nouveaux locaux mi-mai, pour l'ouverture de la saison touristique.

Le rez-de-chaussée s'organise désormais autour de la banque d'accueil installée au centre de la salle sud. A proximité, on trouve différents espaces : documentation, boutique, détente avec un coin pour les enfants, une borne internet et un mur d'images dédié aux autres Grands Sites de Midi-Pyrénées. Si l'entrée principale a été maintenue côté rue Ortobadial, précisons qu'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été aménagée avec une entrée côté place Vival.

A l'étage, le personnel disposera d'un bel espace de travail avec quatre bureaux et la salle classée, dont les peintures ont été réhabilitées, servira de salle de réunion ou de réception.



Réunion de chantier

TOURISME INDUSTRIEL : Visitez l'entreprise Raynal et Roquelaure !

A Capdenac-Gare, à 10 mn de Figeac, cette visite à caractère unique dans la région, commentée par un guide-conférencier, vous permettra d'entrer dans l'univers des plats cuisinés.

Prochaines visites (individuels et groupes) : les **mercredis 15, 22 et 29 mai ; 5, 12, 19 et 26 juin à 10 h** (rendez-vous sur place / 15 personnes maximum / durée : 1 h 30).

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme au 05 65 34 06 25 ou au 05 65 64 74 87.

EMPLACEMENT

POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Financez vos économies d'énergie avec l'Eco-Chèque Logement Midi-Pyrénées !



Cette aide de la Région s'adresse à tous les particuliers, propriétaires occupants ou bailleurs, qui réalisent des travaux d'économie d'énergie.

Son montant : **1 500 €** pour les propriétaires occupants (sous conditions de ressources) et **1 000 €** pour les propriétaires bailleurs (conventionnant avec l'ANAH).

Pour en savoir plus et consulter la liste des professionnels affiliés : www.midipyrenees.fr/ecocheque ou 0 800 33 50 31 (appel gratuit depuis un poste fixe).

SPECTACLE VIVANT : clôture de la saison « Correspondances » !

Après 28 propositions très éclectiques, la saison 2012-2013 touche à sa fin : les deux derniers rendez-vous feront la part belle au Théâtre et ne vous laisseront pas indifférent... !



(Photo : DR)

■ L'Attentat (création 2012)

C'est le thriller politique haletant d'une tragédie contemporaine dont l'action se situe à Tel-Aviv. Cette pièce de Yasmina Khadra nous présente une histoire qui dépêche le sentiment de révolte, le tréfonds humain de ce qui fonde la violence ou le renoncement. Une histoire qui interroge la relation à l'autre, la trahison, l'adultère. Une histoire qui interroge la vie... Une création des plus audacieuses portée par la talentueuse compagnie « Humani Théâtre ».

Mardi 7 mai - 21 h - Cinéma Charles Boyer - Figeac

■ Mary Pirate (création 2013)

Les pirates : un monde d'hommes, de brutalité, de sang et de mort... un monde d'aventure aussi, d'ailleurs, d'exotisme. Mais qu'advient-il lorsqu'un de ces pirates est... une femme ? Cette épopée théâtrale, inspirée de l'œuvre d'Ella Ballaert et adaptée par la compagnie « Les Pieds Bleus », embarque le spectateur dans la destinée hors du commun et la courte vie de Mary Read. Un récit singulier, une introspection subtile et profonde de la quête identitaire, de l'ambiguïté sexuelle, du désir d'accomplissement...

Jeudi 16 mai - 21 h - Cinéma Charles Boyer - Figeac

Retrouvez le programme détaillé sur : www.culture-figeac-communaute.fr



DERRIÈRE LE HUBLLOT » : l'Autre festival ouvre la saison en beauté !

Premier rendez-vous de la nouvelle saison de Derrière Le Hublot, l'Autre festival vous invite **samedi 18 et dimanche 19 mai** à Capdenac-Gare pour un week-end de Pentecôte en mouvement !

Le temps d'une **manifestation artistique**, populaire et festive, Derrière Le Hublot investit Capdenac-Gare pour porter un autre regard sur la ville, en invitant des artistes complices, inventeurs de territoires éphémères et de points de vue improbables... **Un projet culturel singulier** dont l'objectif premier est de **tisser des liens entre les artistes, les habitants et le territoire.**

Au programme cette année : 12 équipes artistiques, 22 représentations, une rencontre-débat, une exposition photo-phonographique, une pièce radiophonique, une déambulation théâtrale et musicale, des visites guidées décalées de la ville, des performances dessinées et sonores, des expériences culinaires et spectaculaires...

Programmation détaillée sur www.derriere-le-hublot.fr
Renseignements et billetterie :

> Office de Tourisme du Pays de Figeac au : 05 65 64 74 87 et 05 65 34 06 25

> Services culturels de Figeac-Communauté au : 05 65 34 24 78

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Petite enfance - Jeunesse

« ÊTRE PARENTS AUJOURD'HUI »

Des animations et des rencontres ouvertes à tous

Le soutien à la parentalité est l'un des axes de travail du Centre Social et de Prévention de Figeac, notamment développé avec l'ouverture en 2009 du Point Accueil Familles (P.A.F.). Le Centre Intercommunal d'Action Sociale, au travers de son service Petite Enfance, s'est naturellement associé à cette démarche destinée à accompagner et soutenir les parents dans leur rôle d'éducation.

Depuis septembre 2012, plusieurs actions ont été mises en place :

- l'organisation de trois « cafés parentalité », soirées thématiques animées par une psychologue.
- la diffusion d'un bulletin d'information (4 numéros parus) sur les événements en lien avec la thématique organisés sur le territoire intercommunal et hors territoire.
- la création d'une « malle aux livres » : fonds documentaire d'ouvrages et de revues mis à disposition des familles, des professionnels et disponible auprès du P.A.F.

Prochains rendez-vous :

- **jeudi 23 mai** : café parentalité animé par l'association Arc-en-ciel théâtre sur le thème : « Faut-il punir pour éduquer ? ». Soirée gratuite et ouverte à tous à 20 h 30 au Point Accueil Familles (3, rue Legendre à Figeac).

Dans le cadre de « la Semaine des Parents » qui se tiendra du 23 au 28 septembre sont prévus :

- **vendredi 27 septembre** : conférence de Jacques Salomé, psychosociologue, sur le thème « Etre parents aujourd'hui pour des enfants qui seront les adultes de demain » à 20 h 30 à l'Espace Mitterrand de Figeac
- **samedi 28 septembre** : un temps festif et convivial sera organisé autour de stands d'information et de prévention, ateliers pour enfants et adolescents, groupes d'échanges... à la salle Balène de Figeac.

Rens. : Carole Peltier : 05 65 11 22 76 / Emilie Berger : 05 65 38 22 30 / Nathalie Roques : 05 65 50 05 01.



« CAPDE FÊTE LES JEUNES » : une journée festive à ne pas manquer !

Samedi 29 juin, de 14 h à 22 h, sur les berges du Lot, se déroulera la 2^{ème} édition de « Capde fête les jeunes » pilotée par l'Office Culturel et Social Capdenacois et l'Espace Jeunes de Capdenac-Gare.

La manifestation, organisée par et pour les jeunes de 11 à 25 ans, proposera de nombreuses activités gratuites : tyrolienne sur le Lot, tir à l'arc, démonstration de hip-hop, initiation à la Zumba, ludothèque, défilé de mode, ski nautique et graff avec la mise à disposition d'un mur d'expression.

Nouveauté 2013, un tremplin musical pour les musiciens amateurs. Les organisateurs recherchent encore quelques groupes, alors n'hésitez pas à vous inscrire !

Egalement au programme : des stands d'information sur l'animation jeunesse, une exposition du SYDED sur le tri des déchets et des informations sur la prévention routière présentées par le CCAS de Capdenac-Gare. Possibilité de restauration sur place.

Renseignements au 06.78.36.47.48

EMPLACEMENT

POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT

POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Actualités en bref...

FIGEAC  RUGBY



GROUPE SPORTIF FIGEACOIS : 100 ans de rugby, ça se fête !

Amis du ballon ovale, que vous ayez foulé les pelouses du stade du Calvaire et de Navarre, supporté les « Rouge et Noir » ou que souhaitiez partager un moment unique, le GSF vous convie à fêter son Centenaire. De grands moments de convivialité en perspective !

■ **Vendredi 7 juin, soirée humoristique avec le « Duo des Non »** et son spectacle « La petite prison dans la mairie », à 21 h à l'Espace Mitterrand de Figeac.

■ **Les 14 et 15 juin, la grande fête du rugby aura lieu au stade du Calvaire (entrée gratuite).**

Au programme : le matin, rencontre des écoles de rugby du département et tournoi des vétérans ; à 12 h apéritif musical avec bandas et grillades (sur réservation) ;

l'après-midi, match des cadets et juniors, présentation des « anciennes gloires » du GSF, match de l'équipe 1 contre une sélection régionale suivi d'un match de gala entre une équipe d'anciens internationaux et une sélection d'anciens régionaux et, en clôture, un repas et une soirée de gala animée par Michel Bezelgues à l'Espace Mitterrand (sur réservation).

■ **« Figeac, cent ans de rugby »** : ce bel ouvrage (350 pages), relate les faits marquants de l'histoire du club (les saisons, les titres, les joueurs et dirigeants, les exploits mais aussi les désillusions avec de nombreuses photos et anecdotes). Il est en vente à l'annexe du café « Le Lorrain » rue d'Aujou.

Pour en savoir plus : 05 65 34 34 19 (club house) - www.gsf-figeac.com

PORTES OUVERTES EN VALLÉE DU CÉLÉ : des activités nature pour toute la famille

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin, le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé vous invite à la 5^{ème} édition des « Portes ouvertes en vallée du Célé ». **Deux jours pour découvrir et pratiquer des activités de plein air gratuites ou à tarif réduit dans toute la vallée.**

L'an dernier, professionnels du tourisme, associations et collectivités du territoire proposaient une trentaine d'animations : initiation à la pêche, visite de Figeac en canoë, randonnée gourmande, baptême à poney...

Cette année, de nouvelles animations sont au

programme : canyoning au Gouffre des Cloches à Sabadel-Latronquière, balade spéléologique à la découverte des eaux souterraines à Marcilhac-sur-Célé, VTT dans la vallée du Célé...

Cette manifestation annonce un **autre rendez-vous autour de la rivière**, désormais incontournable début juillet au pied de la passerelle piétonne à Figeac. A vos agendas ! La 4^{ème} édition de « Célé'té à Figeac » aura lieu cette année du **5 au 8 juillet**.

Pour en savoir plus : www.valleeducele.com

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE : soutenez ses actions en faisant un don !

Sur le territoire de Figeac-Communauté, le C.I.A.S. est l'institution de l'action sociale par excellence. **Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés** : aide et services aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions... Le C.I.A.S. est donc le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer, de façon pérenne.

Un C.I.A.S. est habilité (*) à recevoir des dons et legs, en contrepartie de quoi **le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi.**

Pour un particulier, le don ouvre droit à une **réduction**

d'impôt de 66 % de son montant dans la limite globale de 20 % du revenu imposable.

Pour les entreprises, les dons sont déductibles des impôts sur les bénéfices à hauteur de **60 %** du montant des versements. On appelle cela le mécénat social.

« Agissez concrètement et au plus près de chez vous : faites un don à votre Centre Intercommunal d'Action Sociale ! »

Des bulletins sont disponibles à l'accueil de la Maison des Services Publics Intercommunaux, allées Victor Hugo à Figeac.

Renseignements auprès du C.I.A.S au 05 65 11 47 67.

(*) article L.123-8 du code de l'action sociale et des familles.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE